

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Sélection de trois (03) plantons et de deux (02) chauffeurs

Wilaya de Guidimakha, Tiris Zemmour et Trarza

Subvention de fonctionnement financée par l'Union européenne — Réf. NDICI AFRICA/2025/483-608

Dans le cadre de l'extension de ses activités, la Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNASS) lance un appel à candidatures en vue de sélectionner cinq (05) agents : trois (03) plantons et deux (02) chauffeurs. Le présent appel est financé par l'Union européenne dans le cadre de la subvention de fonctionnement référencée ci-dessus.

1 POSTES À POURVOIR ET RÉPARTITION

Poste	Lieu d'affectation	Wilaya	Nombre
Planton	Sélibaby	Guidimakha	1
Planton	Zouérate	Tiris Zemmour	1
Planton	Rosso	Trarza	1
Chauffeur	Sélibaby	Guidimakha	1
Chauffeur	Zouérate	Tiris Zemmour	1
TOTAL			5

Les fiches de poste détaillées sont annexées au présent avis et disponibles sur la plateforme de candidature : <https://recrutement.cnass.mr>

2 PROFILS ET CRITÈRES ESSENTIELS

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'aptitude, d'expérience et de compétences correspondant au poste sollicité. Les principales exigences sont résumées ci-dessous ; les fiches de poste annexées font foi pour la description détaillée des missions et des conditions d'exercice.

Poste	Formation / Aptitudes requises	Expérience
Planton	Aucun diplôme spécifique n'est exigé. Le candidat doit disposer des aptitudes de base en lecture et en écriture nécessaires à l'exercice des fonctions.	Une expérience antérieure justifiée d'au moins trois (03) mois dans un poste similaire.
Chauffeur	Diplôme de brevet + permis de conduire valide et maîtrise de la conduite automobile	Expérience justifiée d'au moins cinq (05) ans en qualité de chauffeur et bons antécédents de conduite.

Compétences communes : sens des responsabilités et respect de la hiérarchie, sens de l'organisation et gestion des priorités, intégrité morale, rigueur, ponctualité et assiduité. Les deux postes peuvent comporter des déplacements dans la zone de couverture de la CNASS.

3 NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

Nature	Contrat de travail à durée déterminée
Durée	Six (06) mois
Financement	Union européenne — Réf. NDICI AFRICA/2025/483-608

Le contrat est conclu pour une durée déterminée de six (06) mois. Il ne confère à l'employé aucun droit à son renouvellement ni à un recrutement définitif au sein de la CNASS. Tout renouvellement éventuel est subordonné aux besoins de la CNASS, à la disponibilité du financement et au respect des procédures et autorisations applicables.

4 CONDITIONS GÉNÉRALES DE CANDIDATURE

- Être de nationalité mauritanienne ;
- Remplir les conditions d'aptitude et, le cas échéant, d'expérience précisées pour le poste sollicité ;
- Pour le poste de chauffeur, être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité ;
- Soumettre une candidature à un seul poste et pour un seul lieu d'affectation ;
- Renseigner un numéro de téléphone et une adresse électronique valides et régulièrement consultés.

5 DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae actualisé ;
- Les attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience déclarée, lorsqu'ils sont disponibles ou requis pour le poste ;
- pour le poste de chauffeur : une copie du permis de conduire en cours de validité ainsi que tout document justifiant la formation en conduite, le cas échéant.

IMPORTANT

Les originaux des attestations ou certificats de travail ainsi que, pour les candidats au poste de chauffeur, l'original du permis de conduire en cours de validité devront être présentés au moment de l'entretien. La CNASS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces produites et l'exactitude des informations déclarées.

6 PROCESSUS DE SÉLECTION

La procédure est conduite par le Comité de recrutement de la CNASS et comprend les étapes suivantes :

- 1. Recevabilité administrative :** vérification du respect du délai et de la complétude du dossier.
- 2. Évaluation des dossiers :** examen des qualifications, de l'expérience et de l'adéquation du profil aux exigences du poste.
- 3. Présélection :** établissement de la liste des candidats retenus pour l'entretien.
- 4. Entretien :** évaluation des candidats présélectionnés par le Comité de recrutement.
- 5. Sélection finale :** décision du Comité de recrutement sur la base de l'évaluation du dossier et de l'entretien.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'entretien. Le dépôt d'une candidature ne crée aucun droit à la présélection ni à la sélection.

Les résultats du recrutement seront publiés dans le hall principal du siège de la CNASS et sur le site internet www.cnass.mr

7 MODALITÉS ET DATE LIMITE DE DÉPÔT

Les candidatures doivent être déposées exclusivement en ligne sur la plateforme <https://recrutement.cnass.mr> au plus tard le **18 octobre 2026 à 23 h 59**. Aucun dossier transmis après cette échéance ou par un autre canal ne sera accepté.

Tout dossier incomplet sera rejeté. Chaque candidat demeure responsable de l'exactitude des renseignements communiqués et de la lisibilité des documents déposés sur la plateforme.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 18 OCTOBRE 2026 À 23 H 59

Dépôt exclusivement en ligne sur <https://recrutement.cnass.mr>

Nouakchott, le 08 octobre 2026

La Directrice Générale